



Lacanau, le 9 aout 2018

Monsieur le maire,

Nos associations, qui contribuent de façon complémentaire à la défense du cadre de vie à Lacanau, ont écrit ensemble cette lettre ouverte en raison de l'émotion et du sentiment d'abandon que la prolifération exceptionnelle des algues invasives suscite cette année parmi leurs adhérents.

Elles s'adressent à vous parce que le lac fait partie du domaine public de la commune de Lacanau, que vous y détenez d'importants pouvoirs de police et que vous êtes en situation de relayer efficacement notre appel auprès des autres autorités qui se partagent, de façon un peu confuse à notre goût, les compétences relatives à la gestion des milieux aquatiques : communauté de communes Médoc Atlantique, SIAEBVELG, services de l'Etat... Vous pouvez aussi intervenir auprès des collectivités territoriales, notamment la Région Nouvelle Aquitaine et le Département de la Gironde, qui peuvent aider à supporter le coût des actions nécessaires. Nous leur adressons copie de cette lettre qui sera aussi, comme il se doit, diffusée à nos adhérents et aux médias locaux.

Les herbiers d'algues exotiques sont apparus dans le lac de Lacanau voici environ 30 ans. Leur extension est restée plus modérée que dans certains étangs landais, en raison, notamment de la relative vigilance des pouvoirs publics et quant aux activités polluantes, notamment agricoles, du bassin versant dont les rejets nourrissent les algues. Ces herbiers constituent cependant une gêne grave pour les sports nautiques, la navigation et la pêche ; les longues tiges peuvent immobiliser les personnes qui, accidentellement, s'y aventurent et provoquer leur noyade.

Nous savons qu'il n'existe pas de solution satisfaisante pour éradiquer ces algues, d'autant que leur présence est favorable à la qualité de l'eau, mais nous sommes persuadés qu'il est possible, sous réserve que la pollution du bassin versant soit maîtrisée, d'en limiter l'extension à un niveau permettant une utilisation normale du lac, au moyen de campagnes régulières d'entretien des herbiers, régulier des fonds encore indemnes et des berges.

Depuis une vingtaine d'années cet entretien avait été réalisé, à minima, par la commune, essentiellement sous forme de campagnes de faucardage des herbiers les plus fréquentées par les activités nautiques. Il a été suspendu cette année, sauf pour la halte nautique de la Ville. Dans le même temps la prolifération a été ce printemps d'une intensité exceptionnelle avec un accroissement évident de la densité et de l'extension des herbiers. En outre un phénomène nouveau est apparu, l'accumulation d'amas d'algues sur certaines berges, notamment à l'ouest du lac. Ces amas sont rapidement entrés en putréfaction nauséabonde. La réaction des services publics a été insuffisante, obligeant, en plusieurs endroits, les riverains à intervenir eux même pour nettoyer les berges publiques.

La prolifération de cette année est probablement la conséquence des pluies exceptionnelles du premier semestre qui ont davantage lessivé le bassin versant, mais la formation des amas sur les plages nous paraît avoir été aggravée par la suspension du faucardage : les hélices des bateaux à moteur, traversant des herbiers faucardés les années précédentes désormais à fleur d'eau ont produit une grande quantité de débris qui se sont ajoutés au bouturage naturel des plantes.

Cette expérience malheureuse montre s'il en était besoin que le lac de Lacanau, espace naturel fragile de haute qualité, enserré dans un milieu d'activités humaines, a besoin d'un entretien assidu pour conserver ses qualités.

Nous demandons, nos adhérents qui sont aussi vos contribuables et vos électeurs réclament, que cet entretien reprenne sous la forme la plus pertinente, pour que le lac de Lacanau conserve ses qualités et pour que les activités auxquelles tous sont attachés puissent continuer à y être pratiquées.

Nous demandons que soit organisée rapidement une réunion publique au cours de laquelle tous les organismes concernés par la gestion du lac de Lacanau seront invités à faire part de leur analyse de la situation et, nous le souhaitons vivement, à s'accorder sur un plan d'action cohérent avec les enjeux et sur son financement.

Il appartient à ces organismes, au premier rang des quels les collectivités territoriales qui se partagent les compétences relatives à la gestion du lac (commune de Lacanau, CDC Médoc Atlantique, SIAEBVELG) de proposer des solutions pertinentes dont le niveau d'ambition devra être cohérent avec les enjeux qui sont considérables : le lac de Lacanau est un lieu de vacances pour plusieurs dizaines de milliers de personnes en provenance de toute l'Europe, un espace récréatif important pour la Métropole Bordelaise, il conditionne l'agrément et la valeur du patrimoine de près de 1500 propriétaires de maisons, la qualité de ses eaux influe sur celle du bassin d'Arcachon. Cette situation doit permettre, si besoin, de mobiliser des moyens financiers adaptés.

Nous demandons que tous les moyens d'action soient examinés, qu'il s'agisse de l'amélioration de la qualité de l'eau qui pénètre dans le lac, de la gestion de son niveau, du traitement des herbiers les plus gênants pour les activités nautiques, de la maintenance des berges. Ils devront l'être en temps utiles pour que les problèmes qui ont été constatés cette année ne se reproduisent pas au cours de l'été 2019.

Cet échange pourrait aussi permettre de préciser ce qui est attendu des utilisateurs et des riverains, notamment en matière de circulation et de stationnement des bateaux ainsi que de propreté des abords. Nos associations soutiendront les exigences raisonnables utiles à la conservation du lac.

La commune de Lacanau a prouvé qu'elle pouvait mener à bien de grands projets.

Elle est capable de sauver son lac.

N'abandonnez pas celui-ci.

Le président
de l'association canaulaise halte
nautique




Gerrit de Marez Oyens

La présidente de amis,
propriétaires, locataires de
Lacanau Océan



Marie-Thérèse Fabre

Le président de
la gaule canaulaise



Ludovic Einhorn

Le président de l'association des riverains du lac
de Lacanau



Christian Pitié

Le président de Vive la Forêt



Patrick Point

Monsieur Laurent Peyrondet
Maire de Lacanau
Hôtel de ville
33680 Lacanau

Diffusion :

Destinataire principal :

Laurent Peyrondet, maire de Lacanau,

Copies :

Xavier Pintat président de la communauté de communes Médoc Atlantique,

Henri Sabarot, président du SIAEBVELG

Jean-Luc Gleyze, Président du département de la Gironde et Pascale Got, conseillère départementale

Alain Rousset, président de la région Nouvelle Aquitaine

Benoit Simian député

Didier Lallement préfet de la région Nouvelle Aquitaine + sous-préfet Lesparre, DDTM et DREAL

Adhérents des associations signataires, aux bons soins de celles-ci,

Sud-Ouest, Journal du Médoc

TV7, France Bleu Gironde